



## Contrat pour mise à disposition d'objet

### Exemplaire donneur

Je soussigné(e), ..... certifie mettre à disposition, l'objet nommé ..... de marque ..... ayant pour caractéristique ....., dont je suis jusqu'à ce jour propriétaire légal.

**En proposant cette mise à disposition, j'accepte que l'objet soit stocké au local de l'objethèque, située 117 rue de la Cachouriaz, 73210 Aime la Plagne et ce à compter de ce jour.**

Cette mise à disposition a pour objectif d'alimenter l'objethèque, l'objet pourra être emprunté par les adhérents de l'objethèque.

Je peux à tout moment, demander à récupérer l'objet, pour cela j'en informerais l'objethèque qui s'autorise un délai de 15 jour pour le restituer.

L'objethèque s'engage à entretenir l'objet afin qu'il soit rendu dans le même état qu'au moment de la première mise à disposition. Le « contrat de prêt » que chaque adhérent devra signer en garantira le bon usage.

Cependant, si l'objet devait être altéré, l'objethèque mettra, comme indiqué sur le « contrat de prêt », tout en œuvre pour le réparer ou procéder à un remboursement d'un montant de ..... Euros TTC.

Fait à .....

Le ..../..../.....

Pour la « mise à disposition »

Pour l'objethèque en Tarentaise



## Contrat pour mise à disposition d'objet

Exemplaire objethèque

Réf objet :

Mis à disposition par :

Adhérent N° : .....

Non adhérent

Je soussigné(e), ..... certifie mettre à disposition, l'objet nommé ..... de marque ..... ayant pour caractéristique ....., dont je suis jusqu'à ce jour propriétaire légal.

**En proposant cette mise à disposition, j'accepte que l'objet soit stocké au local de l'objethèque, située 117 rue de la Cachouriaz, 73210 Aime la Plagne et ce à compter de ce jour.**

Cette mise à disposition a pour objectif d'alimenter l'objethèque, l'objet pourra être emprunté par les adhérents de l'objethèque.

Je peux à tout moment, demander à récupérer l'objet, pour cela j'en informerais l'objethèque qui s'autorise un délai de 15 jour pour le restituer.

L'objethèque s'engage à entretenir l'objet afin qu'il soit rendu dans le même état qu'au moment de la première mise à disposition. Le « contrat de prêt » que chaque adhérent devra signer en garantira le bon usage.

Cependant, si l'objet devait être altéré, l'objethèque mettra, comme indiqué sur le « contrat de prêt », tout en œuvre pour le réparer ou procéder à un remboursement d'un montant de ..... Euros TTC.

Fait à .....

Le .... / .... / .....

Pour la « mise à disposition »

Pour l'objethèque en Tarentaise